

RAPPORT ANNUEL

2023 | 2024

DU CŒUR AU VENTRE DEPUIS 100 ANS



L'Union
des producteurs
agricoles

Abitibi-Témiscamingue



L'Union
des producteurs
agricoles

TABLE des MATIÈRES

Mot du président	3
Mot de la directrice régionale	4
Le conseil d'administration	4
Le personnel 2023-2024	5
Les services	6
Les syndicats locaux	22
Les syndicats spécialisés	27
Le suivi aux résolutions	30
Nos partenaires	37



L'Union
des producteurs
agricoles
Abitibi-Témiscamingue

MOT DU PRÉSIDENT

La dernière année fut une grande année à tout point de vue. Je pense entre autres au travail pour la reconnaissance des conditions de récoltes catastrophiques de 2023 avec les résultats que nous connaissons, autant au niveau de l'assurance récolte foin que de l'initiative ministérielle pour combler les besoins alimentaires des troupeaux. Je conçois que les résultats ne sont pas parfaits, mais j'en suis fier grâce à la collaboration des producteurs et productrices ainsi que de la Confédération de l'UPA.

La mobilisation de ce printemps, à Rouyn-Noranda, est un autre exemple de solidarité qui sert à démontrer aux décideurs l'importance de l'agriculture régionale et l'impact énorme sur nos villages et la ruralité. Et ce n'est pas terminé, le travail doit se poursuivre. Il n'est pas rare que je me fasse aborder par des citoyens qui n'ont aucun lien avec l'agriculture et qui me disent de continuer notre bon travail parce que l'agriculture est vraiment importante.

Les nombreuses consultations sur le territoire agricole ou sur les règles environnementales lors desquelles nous avons fait valoir nos points de vue devraient connaître leur aboutissement dans les prochains mois. Celles-ci auront des impacts sur notre agriculture et l'avenir de notre relève. Nos terres sont enviées par toutes sortes d'usages qui ne nourriront personne et des promoteurs de tout acabit. Il faut protéger notre garde-manger, et ce, partout au Québec. Nos pratiques risquent d'être modifiées par des normes de plus en plus strictes. Je reprends les paroles de notre président provincial disant qu'il commence à être temps que les agriculteurs soient reconnus comme des professionnels de l'agriculture. Il est important que des conseillers nous appuient, mais sans que ces derniers valident toujours la gestion quotidienne de nos fermes.

Cette année, nous fêtons les 100 ans de notre organisation. C'est un anniversaire important pour se souvenir de tous ces hommes et ces femmes qui ont travaillé fort pour améliorer les conditions des producteurs et productrices agricoles du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue. En étant impliqué

depuis plusieurs années dans des organisations diverses, je suis très fier de notre Union très proche de ses membres. Il est normal de recevoir des critiques, c'est aussi ce qui fait avancer les dossiers. L'UPA sait répondre aux besoins de ses membres parce que ce sont des agriculteurs qui décident des orientations et prennent les décisions. La notoriété de notre organisation nous permet d'obtenir un accès aux grands décideurs sur la scène provinciale tout comme dans nos organisations locales et régionales. L'Union des producteurs agricoles est présente partout et reconnue!

Nous sommes une très grande famille composée d'hommes et de femmes, autant producteurs et productrices que d'employés avec un but commun : la défense de nos valeurs et de notre agriculture à dimension humaine, diversifiée et présente dans toutes les régions. À regarder en arrière tout le chemin parcouru, les réalisations sont phénoménales et cela me dit que, malgré tous ces défis, nous avons une grande organisation pour continuer à y faire face dans l'avenir.

En terminant, je me dois de remercier toute notre équipe d'élus et d'employés, dont je suis tellement fier pour tout le travail accompli dans la dernière année, et que tous et toutes ont vraiment l'UPA tatouée sur le cœur.

Pascal Rheault,
président



MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Une autre année syndicale qui se termine. Voilà le moment de rendre compte des actions de l'organisation. L'ensemble de l'équipe a été encore fort occupé comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport annuel. Un rapport qui démontre le travail des administrateurs, administratrices et des employés et employées.

Je tiens à remercier et à féliciter tous les membres du personnel qui sont toujours dévoués à la cause et motivés à répondre aux mandats des instances de l'organisation. J'ai vu leur fierté et leurs émotions, le 26 avril dernier, lorsque vous êtes arrivés à Rouyn-Noranda avec vos tracteurs, c'était beau à voir! Ce sont des moments comme ceux-ci qui nous connectent avec la base et qui font que nous aimons notre organisation et les gens pour qui nous travaillons. C'est triste de devoir en arriver à ce point pour se faire entendre et faire connaître les besoins de notre agriculture, mais la grande solidarité démontrée a fait du bien à toutes les personnes présentes à cette journée. C'est alors que nous mesurons aussi toute la capacité de mobilisation et d'organisation de l'Union des producteurs agricoles.

Les efforts conjoints des élus et des employés font une différence pour les fermes de notre région. Cet automne, les membres doivent se prononcer sur le plan de financement quinquennal de l'organisation. Il est normal pour les membres de se questionner à savoir si l'organisation qu'ils financent obtient des résultats. J'ai évalué les gains calculables de la fédération régionale à plus de neuf millions de dollars dans les cinq dernières années, auxquels s'ajoutent toutes les réalisations qui ont des impacts positifs sur les fermes sans que nous puissions leur attribuer une valeur. Voilà qui démontre encore toute la pertinence de l'Union des producteurs agricoles après 100 ans d'action collective.

Bon 100^e à tous et toutes, et bonne lecture!

Martine Delage,
directrice régionale



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal Rheault, *président*

Normand Lemieux,
vice-président et représentant d'Abitibi

Mélanie Rivard,
membre exécutive, représentante des agricultrices

Wallace Metcalfe,
membre exécutif, représentant du Témiscamingue

Marie Lacombe, *membre exécutive, représentante des fermes de proximité*

Sandra Roy, *administratrice, deuxième représentante du Témiscamingue*

Rémi Morin, *administrateur, représentant d'Abitibi-Ouest*

Vincent Boisvert,
administrateur, représentant de la production bovine

Mathieu Bérubé,
administrateur, représentant de la Vallée-de-l'Or

Éric Grenier, *administrateur, représentant de Rouyn-Noranda*

Luc Mayer, *administrateur, représentant des producteurs de grains*

Paul Tenhave, *administrateur, représentant des producteurs de lait (jusqu'en janvier)*

Michel Ten Have,
administrateur, représentant des producteurs de lait

Meghan Jarry, *administratrice, représentante de la relève agricole (jusqu'en janvier)*

Camille Allen,
administratrice, représentante de la relève agricole

Daniel Coutu, *administrateur, représentant des autres productions végétales, animales ou biologiques*

Valérie St-Amand,
administratrice, représentante des autres productions végétales, animales ou biologiques (depuis janvier)

Poste vacant,
administrateur, représentant des producteurs de bois

LE PERSONNEL

Directrice régionale
Martine Delage

Directrice régionale adjointe
Linda Lavoie

Responsable du contrôle interne
Julie Cyr

Responsable des communications et de la vie syndicale
David Prince

Responsable de l'aménagement et de l'agroenvironnement
Anne-Marie Trudel

Responsable du Centre d'emploi agricole
Linda Lavoie

Répondante de la Mutuelle de prévention
Sophie Robichaud

Conseillère en ressources humaines au CEA
Patricia Face-Gren (jusqu'en avril), Julie Lavoie (depuis août)

Répondante en formation agricole pour le Collectif en formation agricole

Sophie Robichaud (jusqu'en novembre) et Anne-Marie Trépanier (depuis novembre)

Responsable des travailleurs étrangers temporaires et conseillère à l'emploi au CEA
Sophie Robichaud

Agent syndical des Producteurs de lait et responsable de l'immeuble
Luc Charest

Agent syndical du Syndicat des producteurs de bovins
David Prince (jusqu'en novembre) et Anne-Marie Trépanier

Agente syndicale du Syndicat de la relève agricole
Sophie Robichaud

Agents syndicaux des syndicats locaux
David Prince, Luc Charest, Anne-Marie Trudel, Julie Cyr (jusqu'en novembre) et Anne-Marie Trépanier (depuis novembre)

Adjointe administrative de direction
Dominique Boutin

Adjointe administrative
Kary-Ann Taché (jusqu'en octobre) et Joannie Cotten (depuis mars)

Adjointe administrative/ commis-comptable
Diane Barrette (jusqu'en novembre)



Les employés de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue (de l'arrière vers l'avant) : Anne-Marie Trudel, Luc Charest, Sophie Robichaud, Dominique Boutin, Julie Cyr, Linda Lavoie, David Prince, Julie Lavoie, Anne-Marie Trépanier et Martine Delage.



LES SERVICES

Direction régionale et représentations

Des instances essentielles pour orienter le travail de l'organisation

- Tenue de sept réunions du conseil d'administration et de quatre réunions du comité exécutif.
- Nous pouvons compter sur huit comités ou tables de travail pour appuyer les décisions du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Des représentants de la Fédération siègent à dix organismes régionaux.
- Le 99^e Congrès de l'Union des producteurs agricoles, qui a eu lieu à Québec du 5 au 7 décembre, s'est déroulé sous le thème « Agriculture et foresterie viables et durables ».
 - Nos délégués et employés présents se sont joints à la « Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes » qui a réuni environ 1 000 producteurs et productrices qui ont envoyé un message clair au gouvernement : il faut réinvestir en agriculture. Dans un manifeste remis à tous les parlementaires, l'Union demande que les femmes et les hommes qui nourrissent la population soient au cœur des orientations déterminantes à prendre.
- Le 9 avril, dans le cadre de la tournée de la Confédération de l'UPA, le conseil d'administration a pu prendre connaissance de la proposition pour le Plan de financement de l'Union 2024-2029. De plus, les producteurs agricoles étaient invités à une rencontre virtuelle avec Paul Doyon, premier vice-président de l'Union.



Les participants de la région au Congrès de l'UPA à Québec ont pris part à la « Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes ». Sur la photo : Simon Simard, Katrine Charbonneau et Wallace Metcalfe

- Le président siège à des instances de la Confédération de l'UPA : conseil général, table des présidents des fédérations régionales, comité assurance récolte foin, Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre et la Table des présidents des Collectifs régionaux en formation agricole. En région, il participe au comité de suivi de l'entente MAPAQ-Agence-UPA-MRNF portant sur le reboisement. Il est également présent aux assemblées générales annuelles des syndicats locaux et spécialisés.
- Normand Lemieux, vice-président, participe à un comité provincial sur le financement FADQ-UPA et au comité du Plan de financement de l'Union moyen-long terme. En région, il siège au Centre technologique des résidus industriels, à la Table régionale

santé et bien-être des hommes, à la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, au comité de pilotage du projet de travailleur de rang d'Abitibi et au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.

- La directrice est présente aux rencontres des directeurs régionaux, au comité provincial de réflexion sur le développement organisationnel ainsi qu'au comité aviseur provincial Agriclimat. Elle a également fait partie d'un groupe de travail sur le Plan de financement de l'Union et composé de quatre directeurs régionaux. En région, elle participe au comité de suivi de l'entente MAPAQ-Agence-UPA-MRNF portant sur le reboisement, au comité régional PDZA et au comité de pilotage de la planification stratégique du bioalimentaire coordonné par le MAPAQ.
- C'est sous le thème « Agriculture sous pression » que l'AGA de la Fédération a eu lieu le 31 octobre 2023 en présence d'environ 45 producteurs et productrices agricoles, ainsi qu'une quinzaine d'intervenants du monde agricole et politique.
 - Les délégués ont adopté 12 résolutions.
 - Les participants ont pu échanger avec la géographe, autrice et universitaire française, Sylvie Brunel. Son dernier livre « NOURRIR : cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre! » a fait beaucoup jaser en Europe, alors que les critiques envers le monde agricole se multiplient.
 - Le Programme d'assurance récolte foin a fait partie des discussions face à la déception de la deuxième avance versée le 2 novembre.



Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, et le premier vice-président de la Confédération, Paul Doyon, lors de l'AGA régionale 2023.



L'AGA de la fédération régionale a eu lieu en octobre 2023, au Centre des congrès de Rouyn-Noranda.



Mobilisation « STOP à l'agriculture sous pression! »

- Le 26 avril 2023, l'Abitibi-Témiscamingue était la première région à se mobiliser au Québec en lien avec la crise du revenu en agriculture. Nous avons alors demandé davantage de soutien face aux impacts qu'apportent l'inflation et la hausse des taux d'intérêt sur l'agriculture.
- Le 11 mai 2023, le gouvernement du Québec annonçait le lancement d'un compte d'urgence lié au Programme Investissement Croissance Durable. Ce dernier vise à renflouer le fonds de roulement des entreprises en difficulté financière ou qui entrevoient des besoins de liquidités à court terme.
- Au printemps 2024, un mouvement de mobilisation s'est organisé aux quatre coins du Québec, les producteurs et productrices ont sorti leurs tracteurs et se sont rassemblés afin d'exprimer leur ras-le-bol face à un manque de reconnaissance et de soutien de leur profession.
- Le 26 avril 2024, à la demande de nos administrateurs et de nos agriculteurs, nous sommes embarqués dans la vague afin de dire « STOP à l'agriculture sous pression! ».
- Près de 300 producteurs et productrices agricoles étaient présents en face des bureaux du MAPAQ, à Rouyn-Noranda, pour envoyer un message clair aux



- 1 *Le président général de l'Union des producteurs agricoles, Martin Caron, a lancé un plaidoyer clair pour l'avenir de l'agriculture et l'occupation du territoire du Québec.*
- 2 *Le président de la fédération régionale, Pascal Rheault, avec le député Daniel Bernard et le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, Jaclin Bégin, lors de la mobilisation du 26 avril à Rouyn-Noranda.*
- 3 *Un convoi d'une dizaine de véhicules et tracteurs a circulé au centre-ville de Rouyn-Noranda, le 26 avril 2024.*
- 4 *Le 26 avril 2024, quelques centaines de producteurs et productrices agricoles de la région se sont mobilisés.*

gouvernements. Armés de près de 60 tracteurs, de camions et de plusieurs voitures, ils ont défilé dans un convoi de deux kilomètres de long en faisant un maximum de bruit. Ils ont notamment circulé devant les bureaux du député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard, ainsi que devant les bureaux de La Financière agricole du Québec (FADQ) pour démontrer leur mécontentement.

- Nos demandes étaient nombreuses, mais les enjeux urgents étaient de :
 - Augmenter les budgets en agriculture. Le président général de l'Union, Martin Caron, a notamment discuté de l'importance de mettre en place un bouclier anti-inflation afin de contrer la hausse des taux d'intérêt;
 - Régler les dossiers de la saison catastrophique vécue en 2023, notamment la sécheresse en Abitibi-Témiscamingue;
 - Réduire les normes règlementaires, ou du moins, ne pas ajouter de nouvelles normes.

- Le 13 juin 2024, en réponse à la crise agricole actuelle, à la mobilisation des régions et aux demandes de l'UPA, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, a confirmé l'adoption à brève échéance de six mesures totalisant 233,6 millions de dollars (M\$). De ce montant, 1,6 M\$ ont été annoncés pour une initiative ministérielle en lien avec la sécheresse et les feux de forêt de la saison 2023 en Abitibi.

Les mesures annoncées par le gouvernement du Québec traduisent une ouverture à court terme aux demandes du milieu, mais le travail est loin d'être terminé. À moyen et long terme, le renouvellement de la Politique bioalimentaire du Québec, dès l'an prochain, sera déterminant au regard, notamment, d'un rehaussement significatif des budgets, du soutien, de l'accompagnement, des mesures et des programmes destinés aux producteurs, productrices et à la relève.

4



Sécheresse et assurance récolte foin

- Dès juin 2023, la Fédération a réalisé les suivis de ce dossier avec la FADQ, le cabinet du ministre de l'Agriculture et la Confédération de l'UPA afin de s'assurer que les indemnités de l'ASREC foin soient représentatives de la saison catastrophique.
- Visite du ministre et rencontre avec Ernest Desrosiers, président-directeur général de la FADQ
 - 17 août : Participation à la visite régionale du ministre de l'Agriculture;
 - 22 août : Réunion extraordinaire du C.A. de la Fédération avec Ernest Desrosiers.
- Deux questionnaires ont été réalisés, compilés et analysés pour documenter la saison de récolte : un premier en août 2023 auquel ont répondu 80 fermes, et un second à la fin septembre pour lequel nous avons obtenu 92 réponses. Les principaux résultats ont été présentés à la FADQ et aux producteurs.
- Deux rencontres de producteurs avec la FADQ
 - 29 août : La Fédération organise une rencontre avec des représentants de la FADQ et de l'UPA. Plus de 100 participants témoignent de l'urgence d'un soutien additionnel.
 - 27 novembre : Rencontre d'information de la Fédération, avec la participation de Sonia Simard, directrice territoriale et régionale, Sophia Boivin, directrice, Direction de l'assurance récolte, de la FADQ, et James Allen, président du comité provincial ASREC foin. Soixante-cinq producteurs et productrices ont participé à la rencontre.
- Formation d'un comité ad hoc ASREC foin, composé de Pascal Rheault, Normand Lemieux, Éric Lafontaine, Éric Migneault, Gabriel Rancourt, Martine Delage et David Prince
 - Sept rencontres du comité se sont tenues entre décembre 2023 et mai 2024. Le comité rencontre des représentants de la FADQ et le ministre régional, Jean Boulet. Dans ses travaux, il est accompagné par David Tougas, coordonnateur économie et commerce, de la Direction recherches et politiques agricoles, de la Confédération de l'UPA.
- En janvier, le comité adresse, à la FADQ, une demande d'accès à l'information sur une multitude de points. Une réponse partielle est obtenue le 22 mars.
- Conférence de presse et présence sur les médias sociaux
 - 21 septembre : Conférence de presse sur les difficultés de la deuxième coupe de foin.
 - 24 février et 18 mars : Communiqué de presse émis avec la Confédération de l'UPA.
 - Février et mars : Publication sur notre page Facebook de visuels chocs en lien avec la situation. Les producteurs et productrices insatisfaits du paiement final sont invités à réagir sur les réseaux sociaux, et plus de 15 000 vues sur les vidéos et les publications réalisées sont atteintes.
- Rencontre avec le cabinet et le MAPAQ par le président et la directrice
 - 8 septembre : Rencontre avec le cabinet du ministre de l'Agriculture sur l'état de situation du foin;
 - 13 septembre : Rencontre du cabinet du ministre et de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la coordination du transport de foin;
 - 15 septembre : Rencontre du MAPAQ sur la coordination du transport de foin.
- 18 mars : Rencontre avec André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, à son bureau de comté, à Drummondville, lors de laquelle étaient présents Martin Caron, président général de l'UPA, Pascal Rheault, Martine Delage, Éric Lafontaine, membre du comité ASREC foin, et Vincent Chrétien, agronome chez Sollio Agriculture

- Vincent Chrétien a présenté une analyse qu'il a réalisée sur le gel hivernal. Nous avons également en main des documents produits par Carole Lafrenière, professeure retraitée de l'UQAT, et par Frédérique Lavallée, agronome, étudiante au doctorat en sylvopastoralisme à l'UQAT. Ces documents appuyaient les pertes que nous avons constatées sur le terrain et les impacts de la sécheresse sur les plantes;
- Le ministre s'est engagé, lors de cette rencontre et par voie de communiqué, à présenter au gouvernement fédéral une demande pour le déclenchement d'une initiative Agri-relance afin que des sommes additionnelles puissent être versées et qu'advenant que Québec ne puisse obtenir la participation du gouvernement fédéral, une intervention serait mise en place.
- À la suite de cette annonce du ministre, le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a contacté des fermes de partout en région pour enquêter sur les rendements et les coûts exceptionnels engendrés par la sécheresse.
- 16 mai : Rencontre du cabinet du ministre de l'Agriculture, de représentants provinciaux du MAPAQ et de la Confédération de l'UPA concernant l'initiative Agri-relance et une initiative ministérielle.
- 30 mai : Rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire à Drummondville. Pascal Rheault y rencontre la directrice de cabinet, Geneviève Bélisle.
- Mi-mai : Décision du conseil général de l'UPA, qui regroupe toutes les régions et les spécialités, de prioriser le dossier de la sécheresse en Abitibi-Témiscamingue dans ses négociations avec le gouvernement.

Résultats obtenus :

- Ce sont 2,5 millions de dollars (M\$) additionnels qui ont été versés en ASREC foin dans toutes les stations météo de la région à la suite de nos représentations auprès de la FADQ qui a procédé à divers ajustements;
- Le 1^{er} août, le MAPAQ a annoncé la mise en œuvre de l'Initiative ministérielle pour limiter les impacts des aléas climatiques survenus en Abitibi en 2023 et combler les besoins alimentaires des bovins, des ovins, des alpagas et des caprins;
- L'objectif est de combler, en partie, les coûts exceptionnels en matière d'alimentation animale et les pertes de liquidités occasionnées par les aléas climatiques, notamment la sécheresse, le gel et les feux de forêt;
- Une enveloppe de 1,6 M\$, ou selon le besoin, est réservée aux producteurs admissibles afin de combler les besoins alimentaires des troupeaux. Ce soutien est offert aux producteurs assurés et non assurés à l'assurance récolte. L'initiative couvre les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi et une partie limitrophe du territoire du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.



Des rencontres politiques

- 12 mars : Rencontre du président et de la directrice avec Sébastien Lemire, député d'Abitibi-Témiscamingue, accompagné de Christian Rivard et Martin Bellavance.
- 12 avril : Rencontre avec Daniel Bernard et Suzanne Blais, députés provinciaux, sur les enjeux de l'heure en agriculture, par Teams, avec la participation de Pascal Rheault, Martine Delage et les présidents des syndicats locaux.
- Des représentants de la fédération régionale de l'UPA ont rencontré, le 16 mars dernier, les co-porte-paroles de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois et Émilise Lessard-Therrien.
- Des élus de la fédération régionale de l'UPA ont rencontré, le 2 avril, le député libéral de Pontiac et critique de l'opposition officielle en matière d'agriculture, André Fortin, afin de faire le point sur les enjeux importants.



Le co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois et l'ancienne co-porte-parole, Émilise Lessard-Therrien, ont rencontré des membres du C.A. de la fédération régionale, le 16 mars dernier.



Le critique libéral dans le domaine de l'agriculture, André Fortin, entouré de Pascal Rheault, président de la fédération régionale; de Wallace Metcalfe (à l'écran), président du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue; de Normand Lemieux, vice-président de la fédération régionale; et d'Éric Grenier, président du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda, lors d'une rencontre le 2 avril dernier.

La gestion des ressources humaines et le suivi des budgets

- Les éléments majeurs qui ont eu un impact sur les budgets de la dernière année sont :
 - Augmentation des taxes municipales et scolaires, ce qui est normal étant donné les rénovations majeures de l'immeuble;
 - Versement par le MAPAQ d'une aide financière pour la coordination des feux de forêt;
 - Une bonification salariale additionnelle de 3,5 %, en janvier 2024, afin de réaliser un certain rattrapage sur l'inflation et favoriser la rétention du personnel;
 - Afin de nous permettre de développer des services aux producteurs, nous avons adressé une demande au Fonds de défense professionnelle afin de couvrir 50 % des déficits du Centre de service agricole pour les cinq premières années. Une somme de 15 852 \$ a été réclamée cette année, portant l'aide totale sur deux ans à 25 147 \$. Une contrepartie équivalente a été injectée par la Fédération afin de combler l'autre moitié. Antérieurement, la contribution de la Fédération au Centre de service agricole pouvait atteindre plus de 30 000 \$. Le développement de nouveaux services nous permet

de réduire la contribution de la Fédération. Nous souhaitons que ces services puissent s'autofinancer au cours des prochaines années.

- Financement syndical : Étant à la dernière année du dernier plan de financement quinquennal, nous remarquons un déficit à la section syndicale. Le plan de financement étant construit de manière à obtenir de légers surplus à l'an 1 et 2 et de légers déficits à l'an 4 et 5, cette situation est relativement normale. Il faut cependant noter que les hausses salariales dans la structure ont été supérieures à l'indexation du plan, ce qui crée des déficits plus importants.
- En ce qui concerne le prochain plan de financement de l'Union, la région a adressé une demande afin qu'un nombre minimal d'unités temps personne (UTP) soit assuré pour chaque fédération régionale afin de permettre de réaliser le travail de base. L'introduction d'un tel critère a été retenue et sera positive pour le financement de la fédération régionale et le maintien de nos services.
- La gestion des ressources humaines a été influencée par quatre embauches, trois départs et une promotion de Dominique Boutin à titre d'adjointe administrative de direction.
- Dans la section syndicale, un montant de 13 828 \$ a été fourni au Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue.
- Pour favoriser le sentiment d'appartenance des élus et employés de la Fédération, un vêtement avec le logo de la Fédération et un cahier de la marque employeur ont été offerts à chacun et chacune. Les nouveaux employés ont également reçu un sac d'ordinateur.

Pour favoriser le sentiment d'appartenance des élus et employés de la Fédération, un vêtement avec le logo de la Fédération et un cahier de la marque employeur ont été offerts à chacun et chacune. Les nouveaux employés ont également reçu un sac d'ordinateur.



Aménagement et environnement

- Réalisation du projet « L'agriculture, complice de la biodiversité », déposé dans le cadre du Plan d'agriculture durable du gouvernement du Québec :
 - Réalisation d'une capsule vidéo « Améliorer la biodiversité en milieu agricole : les bandes riveraines »;
 - Lancement de la campagne de valorisation et reconnaissance des pratiques de 11 entreprises;
 - Réalisation d'une activité en salle et de deux activités au champ.
- Participation aux rencontres d'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques.
- Dépôt de commentaires dans le cadre de la consultation sur les orientations gouvernementales en aménagement du territoire, le 31 août.
- Demande à portée collective de la MRC d'Abitibi-Ouest :
 - Rencontre de négociation avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et la MRC sur le premier volet de la demande, le 5 octobre;
 - Réception de l'analyse de la CPTAQ sur le deuxième volet de la demande.
- Participation à trois rencontres de consultation pour la modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles.
- Le 26 octobre, participation à la consultation régionale sur le Plan nature 2030.
- Groupe de travail Agriclimat : la troisième rencontre de la phase 2 du projet a eu lieu le 7 novembre et portait sur la séquestration du carbone et les actions pour la favoriser.



Des entreprises de l'Abitibi et du Témiscamingue ont été reconnues comme « Entreprises complices de la biodiversité ».

- Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles :
 - Participation à la tournée régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, le 16 janvier, et à celle du Nord-du-Québec, le 22 janvier;
 - Dépôt d'un mémoire, le 16 février.
- Rencontre du comité de suivi de l'entente MAPAQ-Agence-UPA-MRNF portant sur le reboisement subventionné.
- Participation au 3^e Sommet agroenvironnemental de l'UPA « Investir dans l'action », les 28 et 29 février.
- Participation aux rencontres de la Conférence administrative régionale en aménagement, à la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, aux organismes régionaux de bassins versants et à certains comités de mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole.

Analyse des demandes de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

Cette année, la Fédération a commenté les orientations préliminaires dans 26 dossiers, en plus de commenter toutes les demandes émises à la CPTAQ par une municipalité, une MRC ou un ministère. Toutes les demandes demeurent analysées par la Fédération. Parmi ces dossiers, 47 décisions ont été rendues et représentent un taux d'autorisation de 85 %.



Centre d'emploi agricole (CEA)

Le Centre d'emploi agricole (CEA) existe grâce au financement de Services Québec (70 %) et de la Fédération de l'UPA (30 %). La Fédération tient à remercier la direction régionale de ce ministère pour son appui et sa collaboration. Le CEA a pour mandat le recrutement et le placement des employés agricoles, la promotion et la valorisation des métiers et du marché du travail, ainsi que la concertation pour la réalisation des activités.

Le CEA a :

- traité 38 affichages de postes dans une quinzaine de tribunes (sites Internet, placement en ligne de Services Québec, réseaux sociaux, écoles d'agriculture et divers organismes d'employabilité);
- réalisé 46 placements de travailleurs locaux et demandeurs d'asile;
- accompagné 46 entreprises dans la description de tâches, l'entrevue préliminaire et la rédaction d'un contrat de travail;
- accompagné 33 entreprises dans leurs démarches de rétention de la main-d'œuvre;
- réalisé 2 mandats en ressources humaines;
- signé 33 stages d'intégration via le programme FermEmploi et AgriEmploi;
- signé 12 ententes d'AgriFrancisation avec les producteurs;
- inscrit 13 entreprises au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- publié 21 articles reliés à l'emploi agricole dans le bulletin régional « Nouvelles fraîches » et dans l'infolettre RH;
- promu des services du CEA et des programmes FermEmploi, AgriEmploi et AgriFrancisation offerts par AGRlcarrières, par les capsules vidéo mensuelles sur les réseaux sociaux et par courriel, et tenue d'un kiosque à l'Exposition agricole du Témiscamingue, le 1^{er} juin;

Le CEA a offert aux 103 entreprises, ayant reçu des services, de l'aide financière à la hauteur de 386 036 \$ à travers les programmes d'embauche et de formation, sans compter les services professionnels en ressources humaines, et en santé et sécurité.

- réalisé 2 chroniques agricoles sur les services du CEA et des programmes disponibles;
- inscrit la Ferme des Pics inc. au concours MA FERME, MON MONDE qui a remporté le prix du jury provincial;
- participé aux rencontres organisées par AGRlcarrières : réseau des Centres d'emploi agricole, Conseil pour le développement de la main-d'œuvre agricole de l'UPA, formation provinciale sur les nouveaux programmes offerts aux entreprises agricoles et une session de développement des CEA et le Colloque RH;
- participé aux 5 réunions du conseil d'administration du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), par la coordonnatrice du CEA;
- participé à 2 rencontres de Services Québec, pour les organismes d'employabilité;
- participé à 3 rencontres du Forum ressources externes de Services Québec, par la coordonnatrice du CEA;
- participé à la journée organisée par Services Québec sur la concertation du marché du travail.

Travailleurs étrangers temporaires

- Réalisation de 137 placements de travailleurs étrangers temporaires (TET);
- Soutien de 41 entreprises dans leurs démarches pour la main-d'œuvre étrangère, pour 85 demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (ÉIMT) et 9 permis de travail;
- En 2023, les entreprises embauchant des TET avaient l'obligation de détenir un compte avec Guichet-Emplois pour le dépôt des ÉIMT. Les Centres d'emploi agricole les ont accompagnées dans cette nouvelle démarche;
- Les Centres d'emploi agricole ont dû changer leur façon de faire afin de suivre les nouvelles exigences de Service Canada;
- Participation aux rencontres hebdomadaires d'équipe responsable des TET;
- Participation aux rencontres pour le projet d'immigration Québec en partenariat avec AGRlcarrières.

Prévention et santé psychologique

Mutuelle de prévention et Prévention Plus

- La Mutuelle de prévention et Prévention Plus ont pour objectif de soutenir les entreprises agricoles dans leurs obligations d'employeurs.
- Ce sont 35 membres de la Mutuelle qui ont été visités par la conseillère. Treize nouveaux membres se sont ajoutés à la Mutuelle de prévention. La conseillère a élaboré le programme de prévention avec l'employeur. Elle a fourni des politiques et des procédures reliées à la machinerie et l'équipement agricoles, afin de respecter l'obligation d'information et de formation des employés.
- La conseillère a également visité 11 entreprises agricoles dans le cadre du programme gratuit de Prévention Plus. La conseillère les a informées sur leurs nouvelles obligations de détenir un plan d'action et un agent de liaison parmi leurs employés. Elle a élaboré un plan d'action avec l'employeur et a remis des documents sur la sécurité à la ferme.
- Participation au Colloque SST, organisé par AGRlcarrières.
- Présentation sur la sécurité à la ferme lors de la Journée laitière régionale.
- Rédaction de quelques articles publiés dans le bulletin « Nouvelles fraîches ».
- Publication sur les réseaux sociaux.



Santé psychologique

- Participation de Linda Lavoie à neuf rencontres des comités de pilotage des projets de travailleur de rang de l'Abitibi et du Témiscamingue. Elle était accompagnée de Normand Lemieux et Mélanie Rivard en Abitibi, et de Patrick Lafond au Témiscamingue.
- Les trois régions qui ne sont pas affiliées à l'organisme « Au cœur des familles agricoles », dont la nôtre, se sont rencontrées avec la Confédération de l'UPA afin d'échanger sur les possibilités de financement.
- Rencontre de Normand Lemieux, vice-président, avec Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, sur le financement récurrent des projets de travailleur de rang.
- Organisation, en collaboration avec les travailleuses de rang, de la **deuxième édition de la journée « Augmenter le potentiel de son entreprise via son bien-être personnel »** qui s'est tenue le 21 mars dernier. Les conférences, les kiosques avec les organismes qui offrent du support personnalisé aux agriculteurs et leur famille, ainsi que la massothérapie, ont plu aux participants et participantes. Nous avons reçu de l'aide financière des Éclaireurs, du Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue, de Services Québec, du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, de Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda - Témiscamingue, de Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, et de Sébastien Lemire, député



L'auteur et animateur Christian Tétreault a présenté la conférence « Le bonheur est à l'ouvrage ».

d'Abitibi-Témiscamingue, afin d'offrir une journée mémorable aux producteurs et productrices agricoles.

- Tenue, le 2 novembre, d'une réunion du comité santé psychologique, composé d'un représentant par syndicat local.
- Participation du comité santé psychologique de la Fédération et des travailleuses de rang au forum provincial virtuel en santé psychologique, tenu le 24 avril.
- Le 11 juillet, rencontre annuelle avec Isabelle Sauriol, directrice du service de santé psychologique de la Confédération de l'UPA, afin de mettre le plan d'action à jour.
- Participation à quatre réunions du conseil d'administration de la Table santé et bien-être des hommes, par Normand Lemieux, vice-président.
- La fédération régionale et les syndicats locaux ont contribué au financement des projets des travailleuses de rang de diverses façons :
 - La Fédération a fourni du temps ressource en participant aux rencontres des différents comités, leurs suivis ainsi qu'à la collaboration de différents projets. Il y a eu également des envois postaux ou des envois par courriel aux producteurs et productrices;
 - Prêt d'un local à Isabelle Talbot, ancienne travailleuse de rang, au bureau de la fédération régionale de l'UPA, au 970, avenue Larivière, à Rouyn-Noranda;
 - Trois projets ont été déposés au Fonds en santé psychologique de la Confédération afin de permettre d'organiser la journée santé et bien-être, ainsi que deux soupers-conférences avec les travailleurs de rang, afin de briser l'isolement, lors desquels un conférencier a abordé un sujet sur le bien-être. Un montant de 3 690 \$ a été octroyé par le Fonds. Le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-l'Or a tenu son activité en juillet 2024 et le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest devrait la tenir d'ici novembre 2024.

Collectif en formation agricole (CFA)

- Le Collectif en formation agricole (CFA) a offert 20 formations aux producteurs et productrices de la région.
- Un total de 151 heures de formation de courte durée non créditée ont été offertes.
- Une moyenne de 25 participants par formation a été atteinte.
- Au total, le CFA a rejoint 512 participants pour les formations de courte durée non créditées.
- Envoi d'un questionnaire sur les besoins de formation à tous les producteurs et productrices.
- Inscription des dates d'activités de formation dans l'agenda des activités à venir dans le bulletin « Nouvelles fraîches » de la fédération régionale de l'UPA.
- Présence à deux rencontres provinciales de la répondante en formation agricole, et à huit rencontres virtuelles.
- Promotion des activités de formation par 24 infolettres.
- Un montant de plus de 122 510 \$ a été investi en formation agricole de courte durée!
- Merci à nos principaux partenaires, soit le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, Services Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.





Communications et vie syndicale

Accueil des nouveaux producteurs

- Chaque syndicat local a la responsabilité d'accueillir les nouveaux producteurs et les nouvelles productrices. Les « ambassadeurs » sont Lucien Robert et Wallace Metcalfe (Témiscamingue), Mélanie Rivard (Abitibi-Ouest), Mathieu Bérubé et Paul Tenhave (Vallée-de-l'Or), Éric Grenier et Camille Allen (Rouyn-Noranda), ainsi que Normand Lemieux (Abitibi).
- Tous les responsables des accueils ont reçu une formation.
- En 2023-2024, 23 nouvelles entreprises ont été accueillies.
- Tenue d'une rencontre avec les nouveaux producteurs des trois dernières années à l'initiative de Mélanie Rivard, représentante des agricultrices, avec la participation du président, Pascal Rheault et de la directrice régionale ou de la directrice adjointe de la Fédération. Le tout en compagnie du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de La Financière agricole du Québec et du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.
- Mise à jour de la pochette d'accueil afin de mieux informer les nouveaux producteurs et nouvelles productrices.

Support aux actions des cinq syndicats locaux de la région

- Offre de 829 heures de temps des professionnels. Par le contrat de service, les syndicats locaux ont également utilisé des heures facturables pour la comptabilité et le secrétariat.
- Une table des présidents des syndicats locaux a été tenue en janvier. Les présidents et les agents syndicaux ont préparé le plan d'action annuel de leur syndicat respectif en lien avec les suivis à réaliser à la suite de leur assemblée générale annuelle et le plan d'action en vie syndicale de la Fédération. Ils ont pu échanger différentes idées en groupe.
- Les syndicats locaux ont recruté 11 nouveaux administrateurs, dont cinq nouvelles femmes. Seulement sept postes sont vacants, sur les 61 postes disponibles dans les syndicats locaux, soit un taux d'occupation de 89 %.
- La totalité des nouveaux élus a été incitée à visionner le webinaire sur les rôles et les responsabilités des élus, en plus de recevoir différents documents d'information.

Plan d'action en vie syndicale

- Le président, la directrice et le responsable de la vie syndicale ont participé à la Journée en vie syndicale, le 2 novembre 2023, organisée par la Confédération de l'UPA, à Lévis.
- Participation du responsable de la vie syndicale à quatre rencontres provinciales (trois en virtuel) en vie syndicale.
- Tenue de quatre réunions du comité vie syndicale. Les actions suivantes ont été réalisées :
 - Étude des résolutions en prévision de l'AGA et du Congrès général de l'UPA;
 - Identification et suggestion des orientations aux syndicats locaux pour la tenue de leur AGA;
 - Étude des différents changements proposés aux règlements des syndicats locaux;
 - Encadrement de la tenue de la journée « Portes ouvertes Mangeons local » à la Miellerie de la Grande Ourse (choix de la ferme hôte, budget, etc.);
 - Préparation de l'événement régional du 100^e de l'Union;
 - Adoption du plan d'action et du bilan en vie syndicale;
 - Rencontre avec la Confédération sur différents sujets en vie syndicale.

Information et communications

- Mise à jour régulière du site Web de la fédération régionale.
- Diffusion de dix communiqués de presse et tenue de cinq conférences de presse (sécheresse, journée « Portes ouvertes Mangeons local », AGA, etc.).
- Publication de dix numéros du bulletin « Nouvelles fraîches ». En plus d'être transmis par la poste, à tous les producteurs et productrices agricoles de la région, il est aussi transmis, par courriel, aux membres du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT), ainsi qu'à plusieurs organismes et ministères.
- Collaboration à la revue L'U de l'Union des producteurs agricoles en fournissant des textes à chaque parution.
- Tenue de la journée « Portes ouvertes Mangeons local » à la Miellerie de la Grande Ourse. Pas moins de 2 005 personnes ont visité les installations de la ferme et ont pu en apprendre davantage sur l'apiculture et l'agriculture régionale.
- Présence du jeu Kasscrout lors de la journée « Portes ouvertes Mangeons local ».
- Campagne sur les réseaux sociaux en lien avec la sécheresse de 2023.
- Pour une quinzième année consécutive, coordination de la chronique agricole sur les ondes de CKVM 93,1 La voix du Témiscamingue, commanditée par



Le 21 septembre 2023, Éric Migneault, producteur de bovins, présente un de ses champs aux médias. Le foin de ses champs n'a pas poussé pendant l'été en raison de la sécheresse et des feux de forêt. Il est accompagné par d'autres producteurs et du président de la fédération régionale, Pascal Rheault.

Desjardins Entreprises. Trente chroniques ont été diffusées et rendues disponibles sur le site Internet de la Fédération, ainsi que sur les pages Facebook de la Fédération.

- Présence médiatique constante afin de faire valoir les positions ou de présenter les activités de la Fédération.
- Création d'une page « Revue de presse » sur le site Internet de la fédération



Des visiteurs prennent une photo dans le coin photo qui avait été mis en place lors de la journée « Portes ouvertes Mangeons local » à la Miellerie de la Grande Ourse.

régionale afin de regrouper les articles qui traitent d'agriculture régionale au même endroit.

- Le nombre de personnes qui suivent notre page Facebook est passé de 2 080 personnes à 2 603 depuis un an.
- Alimentation du compte Instagram UPA_Abitibi-Témiscamingue où la Fédération partage des photos et des vidéos agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.



Un des outils de communication conçu et utilisé pendant l'année 2023-2024.

Mise en marché de proximité

- Organisation d'une rencontre de réseautage entre producteurs de mise en marché de proximité, le 9 février 2024;
- Création et déploiement du premier plan d'action du comité;
- Participation à la rencontre provinciale (virtuelle) avec l'ensemble des représentants locaux des fermes de proximité, le 16 février 2024;
- Rencontre du comité de mise en marché de proximité, le 1^{er} mai 2024;
- Participation à l'avant-midi de travail sur l'état de situation et actions en bioalimentaire en Abitibi-Ouest et Villebois-Valcanton, le 20 juin 2024.



LES SYNDICATS LOCAUX

Abitibi

- Tenue de sept réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 16 novembre 2023 : adoption de changements réglementaires afin d'intégrer l'écriture épïcène, accorder plus de place à la production biologique, ainsi que remplacer « fermes de petite taille » par « fermes de proximité ».
- Participation au comité ad hoc formé par la fédération régionale pour que les producteurs se mobilisent et négocient avec la FADQ et le MAPAQ dans le dossier des feux de forêt et de la sécheresse de l'été 2023.
- Participation aux rencontres du comité de pilotage des travailleuses de rang.
- Participation aux rencontres pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- Participation au comité AGRO.
- Participation d'administrateurs à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le 16 janvier.
- Participation à la consultation dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.
- Participation à une rencontre spéciale pour le dossier du monastère de La Ferme.
- Participation à une rencontre régionale des préfets.
- Participation à une rencontre du comité régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Participation aux rencontres du comité consultatif agricole.
- Organisation de deux rencontres pour les services de Lactanet.
- Rencontre à La Morandière avec le groupe RAMO.
- Participation à une rencontre pour l'organisation de la journée « Portes ouvertes Mangeons local » 2024.
- Une commandite a été accordée au marché public d'Amos.
- Nouveau groupe d'achat collectif pour le diesel.
- Participation à la mobilisation « STOP à l'agriculture sous pression ».
- Accueils et retraits des producteurs, et application de la politique d'accueil.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



Abitibi-Ouest

- Tenue de six rencontres du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 24 novembre 2023, au Motel Villa mon repos, sous la formule d'un brunch : adoption de changements règlementaires afin d'intégrer l'écriture épïcène, accorder plus de place à la production biologique, ainsi que remplacer « fermes de petite taille » par « fermes de proximité ».
- Participation au comité ad hoc formé par la fédération régionale pour que les producteurs se mobilisent et négocient avec la FADQ et le MAPAQ dans le dossier des feux de forêt et de la sécheresse de l'été 2023.
- Le syndicat local a remboursé les dépenses de producteurs qui se sont rendus à Ottawa, à l'initiative du député Sébastien Lemire, pour discuter de la sécheresse.
- Rencontre avec la MRC qui souhaite collaborer avec les producteurs et productrices touchés par la sécheresse.
- Adoption d'une résolution pour que les nouveaux producteurs, qui rachètent des entreprises existantes, puissent aussi être accueillis par le syndicat local, bien que ce ne soit pas de nouvelles entreprises.
- Adoption d'une résolution pour le retour du programme d'aide au transport pour les entreprises qui commercialisent de la viande localement.
- Commandite de 500 \$ pour le calendrier du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT).
- Tenue d'une activité de cabane à sucre et d'activités hivernales au Club de golf Beattie de La Sarre.
- Un comité a été formé afin de négocier un article 59 avec la MRC d'Abitibi-Ouest. Les travaux se poursuivent toujours.
- Adoption d'une nouvelle politique financière afin d'inclure le remboursement de frais de gardiennage pour les administrateurs et administratrices qui ont de jeunes enfants.
- Rencontre du C.A. avec Émeline Nicolich, représentante des Agricultrices du Québec.
- Renouvellement du contrat avec Sonic à la suite d'un appel de soumission pour l'achat collectif de produits pétroliers.
- Formation d'un comité organisateur pour les « Portes ouvertes Mangeons local » à la Ferme Abitibienne.
- Mobilisation des producteurs d'Abitibi-Ouest pour la mobilisation « STOP à l'agriculture sous pression » qui a eu lieu à Rouyn-Noranda, le 26 avril 2024.
- Accueils et retraits des producteurs, et application de la nouvelle politique d'accueil.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



Plusieurs producteurs et productrices, ainsi que leur famille, ont participé à l'activité sociale de cabane à sucre au Club de golf Beattie de La Sarre.

Rouyn-Noranda

- Tenue de quatre rencontres du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 27 novembre 2023, à Rouyn-Noranda, sous une formule de vins et fromages, à laquelle étaient présents le président, neuf membres et sept invités : adoption de changements règlementaires afin d'intégrer l'écriture épïcène, accorder plus de place à la production biologique, ainsi que remplacer « fermes de petite taille » par « fermes de proximité ».
- Participation au comité ad hoc formé par la fédération régionale pour que les producteurs se mobilisent et négocient avec la FADQ et le MAPAQ dans le dossier des feux de forêt et de la sécheresse de l'été 2023.
- Deux nouvelles administratrices se sont jointes au syndicat local et ont suivi une formation en ligne. Il s'agit de Christine Duchesne Mercier et de Justine Beaulieu-Gagné.
- Application de la politique d'accueil du syndicat local. Une nouvelle productrice a été visitée par le président Éric Grenier et a reçu un panier-cadeau à l'accueil.
- Formation de Camille Allen comme nouvelle ambassadrice pour réaliser les accueils des nouveaux producteurs.
- Commandite au SRAAT pour le calendrier de la relève agricole (350 \$).
- Tenue d'une activité sociale de quilles et laser tag, le 12 avril, avec la participation de 54 adultes et 16 enfants.
- Représentations au comité consultatif agricole et au comité du PDZA.
- Participation d'administrateurs à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le 16 janvier.
- Participation à la consultation dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.
- Participation du président à une rencontre avec le député libéral de Pontiac, André Fortin, le 2 avril.
- Modification de la politique financière du syndicat local afin d'intégrer les frais de gardiennage pendant les réunions.
- Rencontre d'Émeline Nicolich, agente de projets aux Agricultrices du Québec, lors d'une réunion du conseil d'administration, le 16 avril.
- Formation d'un comité organisateur pour la journée « Portes ouvertes Mangeons local ».
- Rencontre de Stéphane Brown, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN), lors d'une réunion du conseil d'administration, le 16 avril.
- Mobilisation des producteurs et productrices lors de la mobilisation régionale « STOP à l'agriculture sous pression » du 26 avril.
- Deux administrateurs ont rencontré les membres du C.A. de la CCIRN, le 19 juin.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



Témiscamingue

- Tenue de cinq réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 29 novembre 2023, au Centre communautaire de Saint-Bruno-de-Guigues : adoption de changements règlementaires afin d'intégrer l'écriture épïcène, accorder plus de place à la production biologique, ainsi que remplacer « fermes de petite taille » par « fermes de proximité ».
- Activité sociale à l'Érablière Tem-Sucre de Laniel.
- Commandite accordée au Bal des agriculteurs (1 000 \$), au calendrier de la relève agricole du SRAAT (500 \$) et pour l'Exposition agricole du Témiscamingue (1 000 \$).
- Contribution de 2 000 \$ aux projets de recherche de l'UQAT sur le grain biologique et la production de bœuf écoresponsable.
- Participation de plusieurs administrateurs au dîner du recteur de l'UQAT au Témiscamingue, pour le sensibiliser à l'importance de la recherche en agriculture.
- Adoption d'une résolution ayant pour titre « Non à une taxe kilométrique ».
- Formation de Wallace Metcalfe comme nouvel ambassadeur pour réaliser les accueils des nouveaux producteurs.
- Tenue de la 34^e édition de l'activité « Vins et fromages », au profit du syndicat local, qui a eu lieu le 6 avril, à Guérin.
- Participation d'administrateurs à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le 16 janvier.
- Modification de la politique financière du syndicat local afin d'intégrer les frais de gardiennage pendant les réunions.
- Participation de plusieurs producteurs et productrices à la mobilisation régionale du 26 avril « STOP à l'agriculture sous pression ».
- Accueils et retraits des producteurs, et application de la nouvelle politique d'accueil.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



Les shooters ont été très populaires lors de l'édition 2024 de l'activité « Vins et fromages » du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue.



C'est par une belle journée de printemps que de nombreux producteurs et productrices, ainsi que des travailleurs étrangers temporaires, ont participé à l'activité de cabane à sucre à l'Érablière Tem-Sucre.

Vallée-de-l'Or

- Tenue de trois réunions du conseil d'administration en présentiel et deux par Zoom.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 10 novembre 2023, avec le repas du dîner pour les membres : adoption de changements règlementaires afin d'intégrer l'écriture épïcène, accorder plus de place à la production biologique, ainsi que remplacer « fermes de petite taille » par « fermes de proximité ».
- Participation au comité de mise en œuvre du PDZA de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Application de la politique d'accueil des nouveaux producteurs et productrices.
- Participation au comité consultatif agricole de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Participation au C.A. de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ).
- Suivi au dossier des milieux humides et hydriques.
- Rencontre avec la SADC.
- Échange avec la MRC de La Vallée-de-l'Or sur le projet de valorisation des marchés publics.
- Participation d'administrateurs à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le 16 janvier.
- Tenue d'une activité sociale pour tous les membres du secteur.
- Distribution de billets pour la pièce de théâtre « Run de lait ».
- Rencontre avec la mairesse de Val-d'Or et la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Contribution financière au SRAAT pour son calendrier.
- Participation de plusieurs producteurs et productrices à la mobilisation régionale du 26 avril « STOP à l'agriculture sous pression ».
- Discussion et prise de position sur le dossier de la protection des renseignements personnels.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



LES SYNDICATS SPÉCIALISÉS

Bois

L'année 2023 ne passera pas à l'histoire pour le Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT). La baisse de prix offerte aux producteurs durant l'été a fortement freiné la production de bois. Le tremble étant à 50 \$ à l'été 2021, il est descendu à 41,50 \$ pendant l'été 2023. C'était suffisant pour décourager la plupart des producteurs, et avec raison!

- La valeur des ventes a diminué à 32,97 millions de dollars (M\$) après avoir établi un record de 42,26 M\$ en 2021.
- Le SPBAT a mis en marché 437 409 tonnes métriques vertes (tmv) de bois pour les usines de la région.
- Pour la répartition des essences, 130 288 tmv de résineux et 165 674 tmv de feuillus ont été récoltés. Pour les lots intramunicipaux et le bois en provenance de l'Ontario, ce sont 81 335 tmv de résineux et 60 112 tmv de feuillus.
- Un total de 213 producteurs et de 339 propriétaires ont mis du bois en marché à travers la région.
- Les prix aux producteurs ont diminué de 5 \$/tmv pour le résineux pendant la période d'été alors qu'ils ont augmenté de 4 \$ pour la période d'hiver. Pour le feuillu, il s'agit d'une diminution de 6,50 \$/tmv pendant l'été et une augmentation de 4 \$ pour la période d'hiver.
- La tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) a progressé considérablement cette année en Abitibi-Témiscamingue. La SOPFIM a arrosé 684 hectares de forêt privée cet été. Le programme devrait être encore disponible pour les producteurs en 2024.

Bovins

- Tenue de quatre réunions du conseil d'administration;
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, en février 2024, lors de laquelle une conférence de Laurie Noiseux, agente à la mise en marché - veaux d'emboche des Producteurs de bovins du Québec (PBQ), a présenté une conférence sur les enchères virtuelles.
- Organisation de la Journée bovine, en avril 2024, en collaboration avec le MAPAQ et Novago Coopérative.
- Participation du président régional aux réunions du conseil d'administration des PBQ.
- Participation à une formation organisée par les PBQ, le 4 mars 2024, à Drummondville, pour les nouveaux administrateurs et nouvelles administratrices.
- Participation des représentants des comités de mise en marché des veaux d'emboche, des bouvillons d'abattage, et des bovins de réforme et veaux laitiers aux rencontres provinciales.
- Participation aux réunions du conseil d'administration de la fédération régionale de l'UPA.



Grains

- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 8 février 2024, à Notre-Dame-du-Nord.
- Présentation de Stéphanie Lavergne sur l'avancement du projet de recherche sur les grains biologiques, à l'UQAT, lors de l'AGA.
- État des marchés des grains avec Étienne Lafrance, agroéconomiste aux Producteurs de grains du Québec (PGQ), lors de l'AGA de février.
- Adoption de six résolutions lors de l'AGA du 8 février.
- Accueil du C.A. estival du Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec en juillet 2024.
- Invitation aux producteurs et productrices de grains à assister au Colloque céréales, le 18 janvier, à la salle de conférences de la fédération régionale de l'UPA, à Rouyn-Noranda.
- Adoption d'une résolution afin que les PGQ accélèrent le traitement des demandes dans le cadre du Programme de paiements anticipés.
- Participation du président et du secrétaire à la journée provinciale à Drummondville, en décembre.



Le président des Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue, Luc Mayer, souhaite la bienvenue aux participants du Colloque céréales en janvier 2024.



Lait

- Huit rencontres du conseil d'administration ont été réalisées au cours de la période.
- Réalisation de la tournée d'information et de consultation.
- Implication dans l'organisation de la Journée laitière.
- Évaluation et discussion sur la vie syndicale.
- Support et suivi du programme fédéral de compensations en vertu des accords.
- Rencontre des députés sur l'actualité laitière.
- Participation à la mobilisation « STOP à l'agriculture sous pression » du 26 avril.
- Suivi sur l'application d'une réserve de quota spécialement dédiée aux acheteurs de quota de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Hommage et remise de certificats « Lait'Xcellent » aux entreprises laitières de la région pour la qualité de leur lait, ainsi qu'une remise de mentions spéciales, commanditées par Lactalis, pour les efforts concernant l'amélioration des résultats de cellules somatiques du lait à la ferme.
- Promotion des produits laitiers et commandites d'activités sportives, caritatives et éducationnelles.
- Remise de bourse aux jeunes ruraux pour les concours de jugement d'animaux lors des expositions agricoles.
- Support aux banques alimentaires.
- Suivi des résolutions régionales adoptées à l'AGA.
- Suivi de la planification stratégique en tenant compte du développement durable et de la carboneutralité.
- Planification de la tournée du technicien de Dairy Cheq pour les thermographes.
- Poursuite des efforts pour solutionner la problématique des résultats manquants des échantillons pour les entreprises de la région, et de leur impact sur la gestion et le revenu des entreprises laitières.
- Étude des priorités régionales pour le développement du secteur de la production laitière.
- Participation à la planification stratégique du secteur laitier.
- Implication et suivi dans le dossier du développement durable.
- Service de détection des antibiotiques dans le lait.
- Support financier aux expositions agricoles.
- Support financier au projet « Travailleur de rang de l'Abitibi-Témiscamingue ».
- Dossier à l'étude sur l'allègement administratif.
- Préparation et organisation d'un événement « reconnaissance » pour le départ d'un président.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.
- Support à la formation « Plantes fourragères ».
- Suivi des dossiers d'accréditation pour les validations au programme proAction.

Relève agricole

- Tenue de six réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.
- Participation au 42^e Congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).
- Participation aux réunions du conseil d'administration de la FRAQ.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.
- Participation au Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue (CFA).
- Participation aux réunions du conseil d'administration des syndicats locaux de l'UPA.
- Tenue d'une cantine lors de la journée « Portes ouvertes Mangeons local », organisée par la fédération régionale de l'UPA.
- Maintien du rabais de 50 % aux membres sur leur coût d'inscription pour la majorité des formations mises en place par le CFA.
- Production du calendrier de la relève 2024.

La réalisation de certaines activités est possible grâce à la participation financière du MAPAQ et de généreux commanditaires.

LE SUIVI AUX RÉOLUTIONS

Voici les suivis aux résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle d'octobre 2023. Les résolutions adoptées sont en cours pendant deux années consécutives.

1) ASSURANCE RÉCOLTE FOIN

RÉGIONAL

Le suivi de cette résolution est résumé dans la section Direction régionale et représentations.

PROVINCIAL

Certaines demandes ont été transférées à la table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers pour suivi. L'Union estime que la plupart des analyses d'impact concernant les modifications apportées aux grilles de pertes ont déjà été partagées par la FADQ et que le calendrier d'application des différentes grilles est déjà connu depuis longtemps. Cependant, l'Union juge que les stations météorologiques du réseau de la FADQ sont encore trop espacées, malgré la « norme » maximale de 20 km qu'elle s'est fixée. De plus, l'Union estime que la FADQ aurait avantage à compléter son réseau avec d'autres stations (ex. : stations privées, municipales, etc.).

La FADQ a lancé un chantier sur la refonte de l'assurance récolte dont l'ensemble des groupes visés sont parties prenantes. L'Union estime que peu de changements semblent possibles à court terme à cause des contraintes informatiques de la FADQ. En revanche, l'Union tient à :

- s'assurer que la FADQ intègre rapidement à l'ASREC les améliorations pouvant être mises en place avec son système informatique actuel;
- maximiser l'utilisation du programme Agri-relance, notamment en analysant les interventions de ce programme dans les provinces de l'Ouest au cours des dernières années.

L'Union est consciente que plusieurs fermes maraîchères de proximité ont cessé la production depuis la pandémie. La météo de l'été 2023 n'a fait qu'accentuer la tendance. Des améliorations proposées par la FADQ dans le cadre de la refonte du Programme d'assurance récolte (ex. : retirer les superficies minimales, prix de marché, etc.) pourraient rendre ce programme plus intéressant pour les plus petites fermes.

2) SANTÉ PSYCHOLOGIQUE, FINANCEMENT DES TRAVAILLEUSES DE RANG

RÉGIONAL

Le suivi de cette résolution est résumé à la section des services, soit Centre d'emploi agricole, santé psychologique.

PROVINCIAL

La résolution a été transférée à la table de concertation sur la santé, la sécurité et le mieux-être pour analyse et recommandations.

- Rencontre tenue le 5 février 2024, avec Paul Doyon (président de la table sur la santé, la sécurité et le mieux-être) et les trois régions hors Au cœur des familles agricoles (ACFA), soit l'Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière et l'Outaouais-Laurentides :
 - À la suite d'une recommandation, les régions ont unanimement convenu de privilégier une approche soutenue auprès de leurs députés régionaux respectifs afin que le financement du réseau de travailleurs de rang soit équitable, peu importe le modèle, et bonifié pour assurer le maintien et même le développement du réseau;
 - En parallèle, les régions ont aussi convenu de poursuivre leurs démarches auprès de l'organisme Au cœur des familles agricoles pour leur partager leurs préoccupations et réitérer leurs demandes.

3) ASSURANCES AGRICOLES

RÉGIONAL

Plusieurs entreprises ont contacté la fédération régionale dans la dernière année afin de signifier que leur assureur mettait fin à leur assurance. Dans ces cas, l'annonce de l'assureur est souvent effectuée à la dernière minute et sans ouverture pour apporter des améliorations à l'entreprise afin de retrouver son assurabilité. Les propriétaires sont souvent alors désemparés, car malgré des contacts avec d'autres assureurs, ils n'arrivent plus à s'assurer. Le pire est que les entreprises se retrouvent alors aussi sans assurance responsabilité civile. Le tout complexifie leur renouvellement ou leur recherche de financement.

Dans ces cas désespérés, les producteurs et productrices sont référés vers BHLF Avocats, associés à la Confédération de l'UPA et spécialisés en droit agricole. L'avocate attitrée au dossier peut les conseiller et les référer vers un courtier en assurance ayant des contacts un peu partout dans le monde afin de trouver un nouvel assureur. Cependant, le tout n'est pas garant de résultats.

PROVINCIAL

- La résolution a été transférée au conseil exécutif de la Confédération pour suivi.
- Des travaux sont en cours avec une firme de courtage pour tenter de mettre en place un programme d'assurance spécialement dédié aux producteurs. Les négociations avec les assureurs se poursuivent. Des recommandations seront formulées au conseil exécutif pour les autres démarches requises.

4) CONSERVER LA CAPACITÉ NOURRICIÈRE DES TERRES À POTENTIEL AGRICOLE

RÉGIONAL

- Une demande était adressée à la fédération régionale de l'UPA de réaliser une campagne de publicité pour sensibiliser les propriétaires de terres en friche aux bienfaits d'entretenir leur lot. L'éditorial de Pascal Rheault, publié dans le bulletin « Nouvelles fraîches » du 7 février 2024 et sur la page Facebook de la fédération régionale, aborde cette question.
- Sinon, en lien avec la demande au gouvernement de s'assurer de conserver la capacité nourricière des terres agricoles, les divers suivis sont résumés dans le service d'aménagement et environnement. Nous avons réitéré, lors des diverses consultations sur le territoire agricole, la nécessité de conserver les terres agricoles pour l'agriculture.

PROVINCIAL

- Une lettre, adressée au gouvernement fédéral, a été envoyée en août 2024, afin d'exiger que les priorités provinciales concernant la protection des terres agricoles soient systématiquement prises en compte dans le cadre des programmes fédéraux de reboisement.
- En juin 2024, la DREPA a effectué une courte recherche afin de faire ressortir des recommandations sur les exercices de caractérisation et de remise en culture des friches. Une rencontre de travail s'est tenue avec le MAPAQ, en juillet 2024, pour préciser les meilleures pratiques en matière de caractérisation et de remise en culture des friches en vue de la rédaction des fiches d'accompagnement aux MRC.
- Concernant la demande que les terres soient activement cultivées, lors de la réunion du comité exécutif du 14 février 2024, et suivant une recommandation de la table en aménagement, il a été demandé à la Direction des affaires juridiques de fournir un avis portant sur les options juridiques pour obliger la culture des terres agricoles. L'avis doit être finalisé pour septembre 2024.
- Dans le cadre des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a retenu une proposition de l'UPA qui oblige les MRC de permettre la mise en valeur des terres en friche agricole comportant un potentiel de remise en culture lors de l'identification de moyens de conservation de milieux naturels.

Suite à la page suivante

4) CONSERVER LA CAPACITÉ NOURRICIÈRE DES TERRES À POTENTIEL AGRICOLE

PROVINCIAL (suite)

- Des suivis ont été réalisés sur la demande de subventionner la recherche pour démontrer que la captation positive des prairies est tout aussi bénéfique, ou pour trouver d'autres pistes de solution à la plantation de saules ou au reboisement.
- En ce qui concerne cette demande, il faut savoir que nous ne pouvons pas affirmer que les prairies ont systématiquement la possibilité de stocker du carbone. Selon le contexte historique de la parcelle, une prairie pourra perdre du carbone, se trouver en état d'équilibre ou séquestrer du carbone. Ce dernier cas de figure se produit généralement après l'introduction de cultures fourragères

sur une parcelle qui a été consacrée aux cultures annuelles. Nous soulignons également qu'il existe un protocole qui reconnaît la contribution positive des prairies au maintien du carbone dans les sols. Toutefois, pour y être admissible, il faut s'engager à long terme (habituellement plus de 100 ans) à conserver une parcelle en production fourragère qui est menacée d'une conversion vers un autre usage. Pour ce qui est de la séquestration de carbone, la plantation d'arbres offrira toujours plus d'intérêt que l'agriculture, de sorte qu'il sera nécessaire de bien encadrer le boisement pour éviter tout conflit avec les activités agricoles qui restent essentielles à la production alimentaire.

5) SOUTIEN DANS LE CONTEXTE D'INFLATION ET DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

RÉGIONAL

- La Fédération a organisé, le 26 avril, une mobilisation « STOP à l'agriculture sous pression » dont plusieurs demandes étaient en lien avec cette résolution. De plus amples détails sont disponibles à la section Direction régionale et représentations.
- La demande de bonifier les budgets à l'agriculture et les programmes de soutien des risques a été répétée lors de chaque

rencontre avec les députés et les divers partis politiques. Des éditoriaux du président traitent aussi régulièrement de ce sujet.

- En juillet, le président et la directrice de la Fédération ont participé à une rencontre provinciale concernant le soutien aux régions périphériques afin de partager des pistes de solution à proposer au ministre de l'Agriculture. Le dossier reste à suivre dans la prochaine année.

PROVINCIAL

- Dans un premier temps, d'après les informations de la Confédération, les délais de traitement liés au prêt de fonds de roulement semblent être revenus dans les normes. En ce qui concerne les demandes liées au Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, la FADQ a annoncé récemment une bonification de sa protection contre la hausse des taux d'intérêt pour la relève. Ainsi, du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 mars 2026, la FADQ compensera 100 % de la portion des intérêts excédant un taux de référence de 4 % pour l'ensemble de la relève admissible, peu importe le niveau de scolarité. En ce qui a trait à la bonification du programme Agri-Québec, pour les entreprises agricoles situées dans les régions périphériques, cette demande est soumise par l'Union de manière

récurrente dans le cadre des consultations prébudgétaires provinciales.

- L'actualisation de la rémunération de l'exploitant en ASRA a été réclamée fortement par l'Union et les groupes spécialisés dans les dernières années, mais le MAPAQ n'a jamais démontré d'ouverture au sujet de cette demande.
- Concernant le prix du diesel, à la suite du traitement de la résolution, des analyses additionnelles ont été demandées et seront partagées lors de la prochaine rencontre de la table de travail sur la sécurité du revenu. Des solutions potentielles seront explorées pour éviter que l'inversement des prix des deux types de diesel se reproduise dans le futur.

Suite à la page suivante

5) SOUTIEN DANS LE CONTEXTE D'INFLATION ET DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

PROVINCIAL

- Quant au réinvestissement des sommes versées au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) par le secteur agricole vers le secteur agricole, à la suite des mobilisations printanières, le gouvernement a annoncé que des sommes issues du FECC seront réinvesties en soutien à l'adaptation aux changements climatiques. En ce qui concerne les écofrais, l'Union rappelle que ceux-ci servent strictement à payer les frais de récupération des plastiques. En ajoutant des objectifs à ces écofrais, comme subventionner des moyens à la ferme pour utiliser moins de plastique, les sommes liées à ces mandats augmenteraient les écofrais, ce qui serait comme demander aux entreprises agricoles de payer pour ces nouveaux mandats. Ainsi, l'Union recommande plutôt d'utiliser des sommes issues des budgets d'innovation et de recherche pour appuyer cette demande.
- Concernant le report du remboursement du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), l'Union a fait parvenir, le 21 décembre 2023, ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales dont l'une portait spécifiquement sur le report des échéanciers liés aux remboursements des avances du CUEC.
- Finalement, concernant la dernière demande, soit pour que la FADQ soit plus compréhensive envers les entreprises en difficulté financière et d'accepter un plus grand risque en période de crise, l'Union s'assurera de porter le message à la FADQ par le comité de service à la clientèle de celle-ci.

6) RENOUELEMENT DES PROGRAMMES DU MAPAQ

RÉGIONAL

- Nous avons été informés que le MAPAQ était à revoir l'ensemble de ses programmes d'où l'opportunité d'adresser des demandes de bonifications.
- Nous avons rencontré la directrice régionale du MAPAQ à deux occasions avec le conseil d'administration. De plus, des représentants du ministère ont réalisé des présentations dans les AGA des syndicats locaux à l'automne 2023 pour présenter les programmes et les conseillers responsables de chaque programme. Ces présentations ont permis de répéter certaines demandes, mais surtout celle d'obtenir des programmes flexibles, adaptés à la région et plus accessibles.

PROVINCIAL

- En septembre 2023, une lettre a été transmise au ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, lui demandant notamment de rétablir un budget annuel de 40 M\$ pour le Programme services-conseils (PSC), et de bonifier l'aide pour les services en plan de transfert et de démarrage sans égard à la présence d'une relève dans l'actionariat.
- L'Union a inclus une demande, lors des consultations prébudgétaires fédérales (août 2024), demandant d'investir une somme de 2 milliards de dollars par an, sur cinq ans, dans la recherche, le transfert technologique et des programmes visant à soutenir les entreprises agricoles dans l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) et dans leurs efforts de lutte contre les changements climatiques.
- L'Union a inclus une demande, lors des consultations prébudgétaires provinciales (janvier 2024), demandant de renouveler le Plan d'agriculture durable en prévoyant des sommes additionnelles pour la rétribution des pratiques agroenvironnementales à la hauteur des défis environnementaux.
- L'Union inclut, depuis plusieurs années, une demande concernant la mise en place d'un programme d'aide visant spécifiquement les entreprises agricoles situées dans les MRC désignées comme prioritaires dans le cadre des consultations prébudgétaires provinciales.

7) ENTRETIEN DES COURS D'EAU

RÉGIONAL

- La résolution a été envoyée aux MRC à la suite de l'assemblée générale annuelle.
- Dans le cadre de l'identification des priorités pour l'Entente sectorielle du développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, le conseil d'administration a priorisé la demande aux MRC de réaliser un inventaire des cours d'eau agricoles à entretenir et d'établir des priorités d'intervention en tenant compte de la proximité des terres en culture. Cette demande a été rappelée lors du comité régional de suivi des PDZA.
- Le 16 mai, des représentants de la Fédération ont participé au webinaire du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue sur les alternatives aux entretiens de cours d'eau en milieu agricole.
- Divers contacts et représentations ont été réalisés dans ce dossier en cours d'année. Les députés ont également été sensibilisés à la situation particulière de notre région.

PROVINCIAL

- Réalisation d'une opinion juridique concernant les obligations des MRC en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*.
- Relativement à la question du partage des coûts d'entretien des cours d'eau, une réflexion a été amorcée, le 10 juillet 2024, à la table de travail sur l'aménagement du territoire, la fiscalité municipale et le développement régional de l'UPA. À priori, cette question doit être examinée dans la perspective plus globale de la fiscalité municipale.
- Suivi périodique de l'évolution de la maîtrise par les MRC de la nouvelle procédure entourant l'entretien des cours d'eau, notamment en ce qui concerne les conditions d'obtention de l'autorisation générale désormais requise.
- Note : Depuis l'adoption du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, le 31 décembre 2020, une nouvelle approche est prévue en matière d'entretien des cours d'eau qui prend progressivement effet, notamment avec la disponibilité d'un nouveau formulaire depuis 2022. La courbe d'apprentissage s'avère variable d'une MRC à l'autre de sorte que nous sommes encore loin d'une efficacité optimale du processus. À souligner que des dispositions doivent être prises par les MRC afin de réduire la fréquence des travaux d'entretien, comme assurer le respect des bandes riveraines.

8) NON À UNE TAXE KILOMÉTRIQUE

PROVINCIAL

- En ce qui concerne ces demandes, il s'avère que l'imposition d'une taxe kilométrique a été exclue par le premier ministre du Québec, François Legault, peu de temps après qu'elle a été évoquée. Cependant, avec la popularité croissante des véhicules électriques, viendra forcément le jour où il faudra envisager une forme de contribution des propriétaires de ces véhicules qui se trouvent actuellement exemptés du financement des infrastructures du réseau de transport (puisque'ils n'achètent pas d'essence, dont les taxes servent notamment à cela). Par ailleurs, sans en avoir vraiment conscience, dans les faits, il existe une taxe kilométrique pour les véhicules utilisant des carburants fossiles. En effet, plus nous parcourons de kilomètres, plus nous consommons de carburant. Ainsi, nous payons plus de taxes. Il a donc été convenu qu'il faudra réfléchir à ces enjeux qui ne tarderont pas à revenir dans l'actualité.

9) MODERNISATION (MISE À JOUR) DU PROGRAMME D'AIDE AU TRANSPORT POUR LES PRODUCTEURS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE QUI COMMERCIALISENT LEUR VIANDE LOCALEMENT ET PROVINCIALEMENT

RÉGIONAL

- Le rôle de mandataire pour la gestion de l'Entente sectorielle du développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (ESDBAT) a été attribué au CLD Abitibi. Ce dernier a formé un sous-comité afin d'analyser l'enjeu du développement et la mise en marché des viandes pour l'Abitibi-Témiscamingue. David Prince a participé à trois rencontres de ce sous-comité. Il a également participé au bilan de la Journée commercialisation des viandes.
- Cet enjeu identifié comme prioritaire pour l'entente, le CLD Abitibi a tenu une rencontre

à laquelle étaient invités le président et la directrice de la Fédération, le président et le premier vice-président du Syndicat des producteurs de bovins et des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, les présidents des syndicats locaux et Mélanie Rivard (abattage de volailles).

- Collaboration de la Fédération à la tenue de deux rencontres d'information sur l'ESDBAT en février et mars. Les producteurs et productrices ont alors pu poser leurs questions et faire part de leurs besoins.

PROVINCIAL

Résolution sur l'abattage et la commercialisation des viandes

- Veille informationnelle et analyse comparative de la réglementation en ce qui concerne les provinces/territoires canadiens et ratios d'abattoirs par type de permis et d'espèces.
- Partage de l'information au sein des différentes instances de l'Union, dont le conseil d'administration de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, et auprès des personnes-ressources du MAPAQ, entre autres le sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.
- Une lettre a été envoyée au ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, dans laquelle se trouvaient des propositions de pistes de réflexion pour trouver des solutions

aux enjeux énoncés (janvier 2024). Les pistes proposées étaient d'autoriser la viande issue des abattoirs de proximité, de garantir un service minimal d'abattage sous inspection permanente pour toutes les espèces et dans chaque région, de permettre le déploiement de l'abattage à la ferme dans les zones ayant une pénurie d'abattoirs, de contrer la pénurie d'inspecteurs par la délégation d'actes vétérinaires à des technologues, et de développer la téléinspection.

- Rappel des enjeux de l'abattage lors des rencontres du groupe Productions de créneaux pour la Politique bioalimentaire en mars et avril 2024.

10) ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AGRICOLES

RÉGIONAL

- La fédération régionale applique la Politique d'accueil des nouveaux producteurs. Le résumé des actions réalisées se trouve à la section Vie syndicale et communications du présent rapport.

Suite à la page suivante

10) ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AGRICOLES

PROVINCIAL

- Concernant la demande que les nouveaux producteurs et les nouvelles productrices agricoles (nouvelle entreprise ou un nouveau mandataire ou actionnaire) soient transmis dans les listes d'accueil à effectuer :
- Les productions agricoles à accueillir se résument actuellement à toutes les fermes qui passent au statut producteur pour la première fois. La notion de nouveau mandataire ou actionnaire n'est pas un élément que nous pouvons retracer dans tous les cas et mettre à jour au dossier des producteurs.
- Le service des cotisations suggère de produire une à deux fois par année, et exceptionnellement pour la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, une liste de fermes pour

lesquelles il a mis à jour et ajouté des mandataires et actionnaires.

Pour la demande de prendre les moyens nécessaires afin de fournir la liste des producteurs et productrices agricoles qui produisent dans leur territoire, mais qui sont inscrits dans une autre région :

- Il n'y a pas vraiment de traçabilité possible dans ce cas. Le service des cotisations détient les informations sur les adresses postales et de correspondance des fermes. Une ferme peut cependant détenir plusieurs terres ou bâtiments dans différentes régions et n'être qu'une entité juridique. Il n'y a pas de moyens de retracer les fermes œuvrant dans plusieurs régions, si ce n'est que dans certains cas spécifiques.

11) FIRA ET LA FIDUCIE AGRICOLE UPA-FONDACTION

PROVINCIAL

La résolution a été transférée à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour suivi aux demandes qui la concerne. Pour le moment, la Fiducie agricole UPA-Fondation permet à ses locataires d'installer des drains agricoles à leurs frais. La Fiducie est prête à allonger la durée du bail jusqu'à 20 ans, renouvelable, pour leur permettre d'amortir cette dépense. Certains prêteurs reconnaissent ce bail pour fournir un prêt financier à cette fin.

12) PERMETTRE AUX AGRICULTEURS ÉVACUÉS DE NOURRIR LES ANIMAUX

RÉGIONAL

Feux de forêt de l'été 2023 :

- Rapidement, la Fédération a adressé, au MAPAQ, une demande d'aide financière aux producteurs évacués pour couvrir les frais de transport et les frais d'alimentation des animaux relocalisés. Avec l'aide des transporteurs, des fermes évacuées et des fermes d'accueil, la Fédération a remis au MAPAQ l'ensemble des informations permettant de détailler les coûts. Le MAPAQ a remboursé 70 % des coûts admissibles aux producteurs.
- Nous avons aidé à la coordination des déménagements de troupeaux, effectué le lien avec les producteurs et le MAPAQ. Le ministère de l'Agriculture a signé une convention pour couvrir les coûts liés à la coordination du déplacement des animaux, à la documentation de l'impact financier sur lesdites entreprises agricoles et à la tenue de points de presse locaux. Une aide financière de 19 125 \$ a été reçue de la part du MAPAQ.
- À notre demande, la direction régionale du MAPAQ a effectué des représentations afin que les producteurs qui seraient évacués puissent retourner surveiller leurs troupeaux quelques heures par jour. Cette autorisation n'a pu être utilisée lors des premières évacuations, mais aurait pu l'être si d'autres évacuations obligatoires avaient été nécessaires. Cependant, elle a été utilisée dans d'autres régions dans le cadre d'autres événements climatiques à la suite de l'ouverture que nous avons obtenue.

PROVINCIAL

L'Union a entamé des discussions avec le MAPAQ pour établir un mécanisme de compensations pour ce type de pertes, qui ne sont actuellement couvertes par aucun programme, ni du ministère de la Sécurité publique, ni du MAPAQ, ni d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



Chaque jour, vous travaillez à améliorer
l'efficacité de votre entreprise agricole.
Nous pouvons vous aider.

Optimisez l'efficacité énergétique de
votre entreprise avec notre soutien financier.
hydroquebec.com/agricole



Centrés sur plus de 400 000 entreprises



Virginie Tremblay-Lepage
Directrice générale
Ferme Olofée
Membre Desjardins Entreprises

Félicitations à
l'Union des
producteurs
agricoles pour son
100e anniversaire!

Trouvez tous les services, conseils
et produits financiers offerts ici.

desjardins.com/entreprises

 **Desjardins**
Entreprises

AGRIMAX

Tracteurs et équipements
agricoles neufs et usagés

www.agrimax.ca



REPRÉSENTANTS :

Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec

Éric Dubuque, Tél. : 819 629-8650

Francis Bernard, Tél. : 819 290-3488

**QUEL QUE SOIT VOTRE
DOMAINE,
NOUS AVONS CE QU'IL
VOUS FAUT !**

668, Route 101 Sud , Saint-Bruno-de-Guigues (Québec) J0Z 2G0, Tél. : 819 728-2323



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Suzanne
BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

-
- ☎ 819 444-5007 (Bureau Amos)
 - ☎ 819-339-7707 (Bureau La Sarre)
 - ✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca



Développement
Abitibi-OUEST



NOUS SOMMES FIERS DE CONTRIBUER, AVEC VOUS, AU DÉVELOPPEMENT ET AU DYNAMISME DU SECTEUR AGRICOLE !



**DÉMARRER MON
ENTREPRISE**



**ACQUÉRIR UNE
ENTREPRISE EXISTANTE**



**DÉVELOPPER
MON ENTREPRISE**

developpement.mrcao.qc.ca



UQAT

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'UQAT AU TÉMISCAMINGUE

Microprogramme de 2^e cycle en
AGRICULTURE FOURRAGÈRE



ADMISSION EN COURS POUR LES SESSIONS D'HIVER ET D'AUTOMNE 2025

Offert à distance

Ce microprogramme porte sur la production, la conservation et la valorisation des fourrages par les ruminants. Il vise à former des professionnels et des professionnelles ayant les connaissances et les compétences nécessaires à l'identification, à l'analyse et à la mise en place de stratégies intégrant les sols, les systèmes fourragers et leur valorisation par les animaux tout en assurant le développement durable des productions d'élevage des ruminants.

Information

agro@uqat.ca



LABORATOIRE D'ANALYSE AGRICOLE DE L'UQAT

Proximité et expertise

Confiez l'analyse de vos fourrages et de l'alimentation de vos animaux à une équipe de spécialistes. Situé dans les installations du centre de l'UQAT au Témiscamingue, le Laboratoire d'analyse agricole est doté d'équipements à la fine pointe de la technologie.

Avantages

- > Permet de réduire le délai pour l'obtention de vos résultats.
- > Possibilité de déposer vos échantillons en personne au comptoir ou de passer vos commandes en ligne sur notre site transactionnel : laboratoireagricole.uqat.ca
- > Permet de réduire le coût d'expédition de vos échantillons grâce à nos coupons de transport prépayés.

Information

🕒 Lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30

☎ 819 622-1453 / 1 877 870-8728
poste 5900

@ laboratoire.agricole@uqat.ca

📍 79, rue Côté, Notre-Dame-du-Nord
(Québec) J0Z 3B0



En collaboration avec :



Sylvie Bérubé

Députée fédérale
Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou



Votre engagement envers l'agriculture de notre région est essentiel non seulement à notre économie locale, mais également à notre souveraineté alimentaire et à la protection de notre patrimoine rural.

La Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue joue un rôle essentiel dans la défense des intérêts des agriculteurs et agricultrices au niveau du développement durable de notre territoire.

Félicitations pour votre résilience, votre dévouement et votre innovation.





Un choix pour les passionnés de la vie.

Techniques agricoles
Agricultural Technician



Boréal

**Un choix qui
change tout.**



de la ferme au chariot-élévateur

Outils pour construire, avancer, évoluer



MINIER

AGRICULTURE

CONSTRUCTION

SYSTEMES



kneek.ca

**BON
100^e ANNIVERSAIRE!**



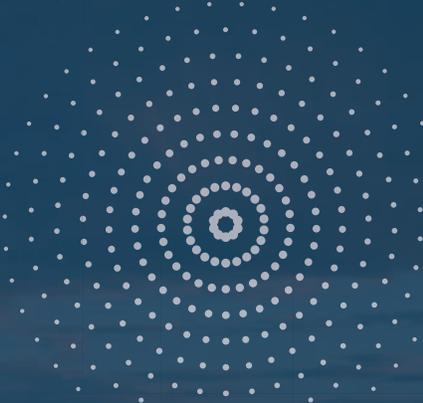
**A MRC
ABITIBI**

MRCABITIBI.QC.CA

©Mathieu Dupuis



Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda



POURQUOI DEVENIR MEMBRE?



**DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS
PAR DES ACTIONS ET
PRISES DE POSITION**

Accès aux décideurs
économiques et
politiques



**DÉVELOPPER
VOTRE RÉSEAU D'AFFAIRES**



**AUGMENTER
VOTRE VISIBILITÉ ET
PROFITER D'AVANTAGES
COMMERCIAUX EXCLUSIFS**



**ACCÉDER À DES
FORMATIONS ET DES
RENCONTRES D'AFFAIRES**



UN RÉSEAU FORT
Faire partie d'un
réseau d'entrepreneurs
et gestionnaires qui
se soutiennent



**RABAIS VARIANT
SELON L'ÉVÉNEMENT**
Rabais sur événements,
formations,
conférences et activités



**OFFRES ET OPPORTUNITÉS
EXCLUSIVES AUX MEMBRES**



**OUTILS D'INFORMATIONS
EN CONTINU**

Plus de détails:

www.ccirn.qc.ca/membres/avantages-aux-membres/



Vous êtes entièrement
dédié à votre entreprise.

Nous le sommes aussi.

Faites affaire avec Financement
agricole Canada, le seul prêteur
entièrement dédié à l'agriculture
et à l'agroalimentaire au Canada.

1-800-387-3232 | fac.ca

RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.



CHAMPAGNE, BELLEHUMEUR, GUIMOND INC.

- SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS -

Caroline Bernard, CPA auditrice - Julie Desrochers, CPA auditrice
Jacquelin Vachon - Patrice Vachon

42, des Oblats Nord, Ville-Marie, Québec, J9V 1J5
administration@cbgcpa.ca
Tél : 819-629-2220 Fax : 819-622-0342

Fortement reconnue dans la région, notre firme se compose d'une équipe de trente personnes œuvrant dans des secteurs aussi diversifiés que : service de comptabilité, certification, fiscalité, planification financière et successorale, tenue des livres, financement, réorganisation d'entreprises, planification fiscale personnelle et corporative et achat/vente d'entreprises.

Une équipe au cœur de l'action depuis plus de 45 ans !



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Daniel BERNARD

DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

☎ 819 763-3047 | ✉ Daniel.Bernard.RNT@assnat.qc.ca

📍 170 avenue Principale, suite 103, Rouyn-Noranda (QC) J9X 4P7



BUREAU
VÉTÉRINAIRE
DE L'ABITIBI



La voix du Témiscamingue



www.ckvmfm.com



CKVM FM 92,1/ 93,1
La voix du Témiscamingue



62 rue Ste-Anne, Ville-Marie, QC



819-629-2710

LÀ pour voir grandir
ce que vous avez semé

PROMUTUEL
ASSURANCE
AGRICOLE

1 800 848-1531 promutuelassurance.ca



AVEC VOUS DEPUIS 1922



PME INTER Notaires ABITIBI inc.

Notaires & conseillers juridiques

- Me Michel Lantagne
- Me Martine Corriveau
- Me Gabrielle Morin
- Me Valérie St-Gelais
- Me Sébastien Banville-Morin
- Me Paméla Trottier-Poirier
- Me Catherine Pomerleau
- Me Claudine Bérubé
- Me Annabelle Lefrançois
- Me Myriam Gervais
- Me Alexandra Bolduc
- Me Martin Bisson
- Me Alysson Bilodeau

22, 1re Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
T. 819.732.2812

310, 4e Rue Ouest
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
T. 819.737.2747

450,3e Avenue, suite 204
Val-d'Or (Québec) J9P 1S2
T. 819.975.2863




13 notaires
3 places
d'affaires


étude multidisciplinaire


pmeinter@
notairesabitibi.com
www.pmeinter.com

L'agronome, partenaire de votre réussite!



Abitibi-Témiscamingue
Nord-du-Québec

Des agronomes en région pour répondre à vos besoins!
abt-nqc@oaq.qc.ca

Vos experts agricoles



Marie-Pier Lachapelle, agr.
experte-conseil ruminants



Jean-Guy Plourde, T.P.
expert-conseil ruminants



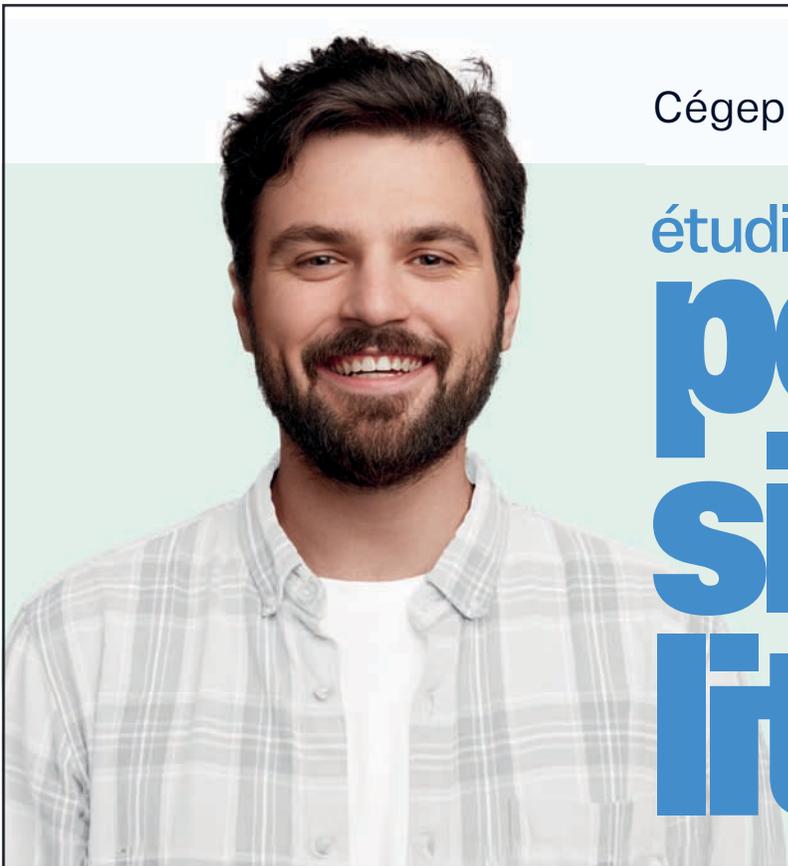
Vincent Chrétien, agr.
expert-conseil ruminants-végétal
et conseiller Optiboef



Jonathan Fréchette
agent logistique et grains



1-866-7NOVAGO



Cégep **Abitibi-Témiscamingue**

étudier les
**pos
sibi
lités**

BOURSES OFFERTES
31500\$
total sur 3 ans





cegepat.qc.ca

Au cœur de l'industrie agricole

Qu'il soit question de relève, de croissance, d'achat d'équipement ou de quota, nos experts spécialisés en agriculture sont en mesure de comprendre vos besoins.



Patrick Guilbault, Directeur,
Services aux entreprises,
Agriculture Groupes spécialisés
873 998-3589 | patrick.guilbault@bnc.ca

bnc.ca/agricole



**BANQUE
NATIONALE**





Bon 100e anniversaire!

La MRC de La Vallée-de-l'Or est fière d'avoir fait rayonner l'agriculture de proximité, en soutenant les maraichers, les marchés publics et les marchands.



MRC
de
La Vallée-de-l'Or



Dominic Guitras & Patricia Barnette, propriétaires

1992 Sébastien 2020

Pierre Giaro et le Groupe BLP, l'équipe pour vous servir.



Depuis plus de 100 ans en région, le Groupe BLP est votre solution pour vos problèmes d'assurance Agricole, Maraîchère, Animale et Forestière.

Nous analyserons vos besoins et votre assurance présentement en vigueur.

Laissez-nous vous aider, l'assurance c'est notre spécialité

UN TÉLÉPHONE VOUS CONVAINCRA.

32, Notre-Dame Est, Lorrainville (Qc) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2155

Sans Frais : 1 888 625-2155

Télé. : 819 625-2151



GROUPE BLP
ASSURANCES GÉNÉRALES

ROUYN-NORANDA, UNE VILLE FIÈRE DE SES AGRICULTEURS



rouyn-noranda.ca/zone-agricole



Ville de
Rouyn-Noranda

